

La Ville de Lunel vient d'être primée pour sa stratégie numérique. Elle a reçu 4 @@@@ lors de la dernière cérémonie organisé par le « Label National Territoires, Villes et Villages Internet ».

En 2022, la Ville de Lunel s'est engagée dans une démarche de transition numérique. Dans le cadre du « Label National Territoires, Villes et Villages Internet », la commune a été récompensée par l'obtention de ses 3 premières arobases. Un très bon résultat dès sa première année qui soulignait le travail fourni par les services municipaux pour le développement de solution numérique au service de la population, de la jeunesse, de l'éducation, des associations et de l'écologie.

Après 3@ pour sa première adhésion l'an passé, la Ville de Lunel a poursuivi ses efforts et la bonne nouvelle est tombée le 2 février dernier lors de la soirée de remise des prix organisée à Albi : Lunel obtient en 2023 4 @@@@ ! La Ville fait partie des 257 collectivités participantes à la 24^{ème} édition du Label national Territoires, Villes et Villages Internet. Elle figure au palmarès pour la qualité de sa politique numérique.

Ce label national, porté par l'association des Villes Internet, est remis chaque année aux communes qui mettent en œuvre une politique numérique publique locale. Il est accompagné d'un classement, allant jusqu'à cinq arobases, en fonction du niveau et de l'envergure des actions menées. Le jury national a apprécié les celles mises en œuvre par la municipalité pour démocratiser les technologies de l'information et faciliter la vie quotidienne de ses administrés et de ses services.

« Ce label traduit notre volonté de faciliter l'usage du numérique pour tous, en proposant une offre dynamique », explique Pierre Soujol, Maire de Lunel. Concrètement, le numérique se développe par la mise en place des réservations en ligne pour les salles municipales, la pré-inscription en ligne pour les structures de la petite enfance, les inscriptions en ligne sur les listes électorales, pour les procurations et les services à domicile..., ou la prise de rendez-vous en ligne pour les titres d'identités ou encore la création de formulaire sur le site de la Ville pour réaliser nombre de démarches administratives. C'est également le développement du numérique à l'école dans le cadre du projet de Territoire éducatif numérique et Solutions numériques éducatives, avec l'achat et l'installation cet été d'écrans numériques interactifs dans 23 classes de Lunel ainsi que le déploiement de la fibre optique dans les 13 écoles de la villes... À cela s'ajoute d'autres actions comme la mise en œuvre d'échanges cryptés avec les organismes sociaux, la dématérialisation des actes administratifs, le déploiement de caméras piétons pour la Police municipale ou encore le déploiement d'équipement de géo verbalisation électronique, la télétransmission des actes administratifs au contrôle de légalité, la mise en ligne d'enquêtes publiques, de consultations et autres questionnaires, la mise en place de nombreux logiciels de gestion (dossiers d'urbanisme, préparation d'élection, associations...), mise en place d'un parapheur électronique, dématérialisation des bons de commande...

Bon à savoir

La France est le seul pays à proposer un label pour reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire. C'est surtout pour la collectivité l'occasion d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. Ce label national, déjà remis à 1200 communes, est organisé par l'association d'élus Villes Internet, dédiée à l'Internet citoyen.

L'ESSENTIEL :

La Ville de Lunel primée pour sa stratégie numérique

La ville de Lunel a obtenu 4 arobases le 2 février dernier lors de la cérémonie de remise du label national Territoires, Villes et Villages Internet.

